

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	18	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	EDUCATION	02
SOCIAL	03	TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	12
ECONOMIE	05	RURAL	03		

N° 2608

26 Juillet 2022

26 July 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001 AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 ET 04/AONO/PC/DG/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE. -POUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES INSTALLATIONS DU PALAIS DES CONGRES.-POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET /CONSULTANT CHARGE DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET MARKETING AU PALAIS DES CONGRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	003THIRD/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/202 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003THIRD/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A NGOAZIP 1 ET D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MONENLAME, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-08-2022

3	Reference	N° 010/DC/CB/SG/ 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 010/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

4	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000009/AONO/J/CRPM/2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE EN TERRE STATION NEPTUNE CLUB FRANCE – RESIDENCE ALMA ET TRAITEMENT DES NIDS DE POULES. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022IMPUTATION 56 36 126 02 4411110 523511 861 DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION DES HOMMES ET DES BIENS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ, LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N° 3 A/S 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 3 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	008/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 26/07/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR KOURBI-BOUBOU (8,7KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : LIGNE FOND ROUTIERS MINTP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-08-2022

7	Reference	075/CW/DG/CIPM/2022 DU 21/07/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°075/CW/DG/CIPM/2022 DU 21/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000004/A010/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10/03/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES-TRANCHE 2(DSCHANG, YABASSI, MAROUA, GAROUA, GAROUA-BOULAI)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	007/D/ J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTREE SAMAGA-PAYS-BAS Y COMPRIS LE TRAITEMENT DE LA FORTE PENTE (0.300 KM) DANS LA REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N°004/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE BENNE PRISMATIQUE À LA SODECAO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	N002 /AONO006 /CAY5 /SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N002 /AONO006 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALN 006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22 /06/2022POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER NGOUSSO (FACE EI FORCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

11	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET RAPATRIEMENT DU PERSONNEL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN ET MEMBRES DE LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRE 2022, 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	ADDITIF N° 4 A/S 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 4 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEFD'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES(LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),SUR LE LOT 3 & 4 : BRIS DE MACHINE & AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGE, BIEN VOULOIR LIRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	ADDITIF N°005 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005 ADDITIF A L'AVIS N°011/AONO/CLKJ/CIPM12022 DU 21/07/2022 POUR LA REALISAT1ON DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONCON FIFINDA - NGO'A MBO DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE - DEPARTEMENT DE L'OCEAN - REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

14	Reference	075/CW/DG/2022 DU 08/07/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 075/CW/DG/2022 DU 08/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000004/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N° 005/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE ESSOS (MADISON) – ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

16	Reference	005/D/C/SG/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/C/SG/CDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	N° 008/DC/CB/SG/ 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 008/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBÉY.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 009/DC/CB/SG/ 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 009/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
19	Reference	N° 005CAY5/CIPM/202 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005CAY5/CIPM/2022 DU 21/07/2022PORTANT ATTRIBUTION A ETS EDHADU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE ESSOS (MADISON) – ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
20	Reference	N° 005/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005/CAY5/CIPM/2022 DU 21/07/2022PORTANT ATTRIBUTION A ETS LE GROUPE LE GRAVIERDU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER MVOG ADA (APRES HOTEL CAVEAU – POSTE CENTRALE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
21	Reference	N°003/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DC N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 25 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA MIPROMALO AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE BENNE PRISMATIQUE À LA SODECAO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
23	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	007/C/J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTREE SAMAGA-PAYS-BAS Y COMPRIS LE TRAITEMENT DE LA FORTE PENTE (0.300 KM) DANS LA REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	012/A/COM-ESSE/SM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAO-N°008(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-CENTRALE SOLAIRE A EBODOUMOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

26	Reference	001/AD/LT/CR/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/LT/CR/CIPM DU 04 JUILLET 2022 POUR LA COUVERTURE PAR UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROIT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

27	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000009/AONO/J/CRPM/2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE EN TERRE STATION NEPTUNE CLUB FRANCE – RESIDENCE ALMA ET TRAITEMENT DES NIDS DE POULES.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022IMPUTATION 56 36 126 02 4411110 523511 861
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	ADDITIF N° 1 A/S 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

29	Reference	075/CW/DG/2022 DU 08/07/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 075/CW/DG/2022 DU 08/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000004/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	ADDITIF N°2 A/S 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 2 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/01/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	05/C/COMMUNE-LQUM/SG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/COMMUNE-LQUM/SG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURS DE LA GARE ROUTIERE, DANS L'ARRONDISSEM4VT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

32	Reference	004/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2022 DU 26 JUILLET 2022 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-08-2022

33	Reference	008/C/J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : CARREFOUR ENTREE CENTRE DE SANTE ELIEZER –RESIDENCE ELA TRONCON 2 : CARREFOUR MBA (INTER TRONCON 1) –CENTRE DE SANTE ELIEZER (LONGUEUR : 0,306 KM) DANS LA REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	008/D/ J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : CARREFOUR ENTREE CENTRE DE SANTE ELIEZER –RESIDENCE ELA TRONCON 2 : CARREFOUR MBA (INTER TRONCON 1) –CENTRE DE SANTE ELIEZER (LONGUEUR : 0,306 KM) DANS LA REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	011/DC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°011/DC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 DU 20/07/2022 RELATIVE A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN FONCTION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR LE COMPTE DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE GAROUA.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	17-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference 076/22/AONO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/22/AONO/SDCC/CIPM DU 28/06/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA FINANCEMENT : BUDGET SODECOTON EXERCICES 2022 ET SUIVANTS « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Nature de prestation Prestation Intellectuelle Date de cloture 27-07-2022
-----------	--

37	Reference 001/AONO/HYDRAC/CIPM/2022 DU 15/07/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/HYDRAC/CIPM/2022 DU 15/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA PHASE 1 DE LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES AU SIEGE D'HYDRAC S.A. FINANCEMENT: BUDGET AUTONOME HYDRAC DES EXERCICES 2022 ET 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-08-2022
-----------	---

38	Reference 001/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE NGOAZIP 1, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-08-2022
-----------	---

39	Reference 77/22/AONO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°077/22/AONO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 02-08-2022
-----------	---

40	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET RAPATRIEMENT DU PERSONNEL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN ET MEMBRES DE LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRE 2022, 2023 ET 2024 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference 005/AONO/ONCC/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ONCC/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE 4X4 PICK UP DIESEL DOUBLE CABINE CLIMATISE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2022 – PARAGRAPHE N° 222 001 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-08-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference N°004/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER MVOG ADA (APRES HÔTEL CAVEAU – POSTE CENTRALE)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference 006/AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 22/07/2022 POUR LA MISE EN PLACE DE PLANTE LEGUMINEUSES A LA STATION ZOOTECNIQUE DE WAKWA, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-08-2022
-----------	--

44	Reference N°003/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DC N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 25 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA MIPROMALO AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference 006/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 22 JUILLET 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SAR/SM D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA (MAÎTRE D'OUVRAGE), AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-08-2022
-----------	--

46	Reference 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 22 JUILLET 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC UN (01) BLOC DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKODASSA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / BUDGET DE LA COMMUNE D'OKOLA – EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-08-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference 002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-08-2022
-----------	--

48	Reference 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/2022 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4), AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN S.A.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CNIC, EXERCICE 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-08-2022
-----------	---

49	Reference 006_C /CRA/SG/2022 DU 25 JUILLET 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 006_C /CRA/SG/2022 DU 25 JUILLET 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE PROVISOIRE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

50	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

51	Reference 000003/A//PADI-Dja/CSPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N° 000003/A//PADI-DJA/CSPM/2022 DU 26 JUIL 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/PADI-DJA/CSPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENAA L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-08-2022
-----------	--

54	Reference 011/A/COM-ESSE/SM/2022 Lire Titre/objet PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAO-N°007(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 006/C/SG/CMSOK DU 19 JUILLET 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/SG/CMSOK DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONÇON IBOM-SONGUEN CHEFFERIE — MAHOHI DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 011/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 21/07/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 21/07/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DU TROCON FIFINDA - NGO'A DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION, DU SUD (EN,PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 05-08-2022
-----------	---

57	Reference 02/DC/CIPM/CPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CIPM/CPM/2022 DU 04/07/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES-BANCS, CHAISES, TABLES. BUREAUX ET CLASSEURS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BAKE, MILLA II, MESSING, SUELAH ET ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHELFINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EXERCICE2022, Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-07-2022
-----------	---

58	Reference 03/C/SG/CMSOK DU 19 JUILLET 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/SG/CMSOK DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVER- N°02/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGAZIN DE STOCKAGE A SONGBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONG LOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference	012/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE COURS, UNE (01) SALLE INFORMATIQUE ET UN (01) DORTOIR ÉQUIPÉ DE QUATRE-VINGTS (80) LITS À L'INSTITUT AGRICOLE D'OBALA (IAO) EN DEUX LOTS :- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE COURS, UNE (01) SALLE INFORMATIQUE ET UN (01) BLOC TOILETTE.- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) DORTOIR ÉQUIPÉ DE QUATRE-VINGTS (80) LITS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-08-2022

60

Reference	00104/E/2/C/MINHDU/22 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00104/E/2/C/MINHDU/22 DU 22 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00031/AOIR/MINHDU/CIPM//2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION VILLE VERTE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE PHASE I.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



PALAIS DES CONGRES

ADDITIF RECTIFICATIF N°001 AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 ET 04/AONO/PC/DG/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE. -POUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES INSTALLATIONS DU PALAIS DES CONGRES.-POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET /CONSULTANT CHARGE DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET MARKETING AU PALAIS DES CONGRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>--La durée de validité des offres est de 120 jours -La Durée de validité de la caution est de 120 jours. -La prévision irrégulière de la signature des ordres de services(OS) à caractère technique par le Maitre d'Ouvrage(MO) et de leur notification par le chef service du marché(CSM) DAO N°02 et 03.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>-Durée de validité des offres est de 90 jours et celle du cautionnement de soumission est de 120 jours en son Article 90(4).</p> <p>-L'arrêté n°033/CAB/PM/2007 du 12/02/2007 portant sur les cahiers de clauses administratives générales (CCAG) en son Article 8(1) du CCAG-TRAVAUX ,qui désigne le chef service du marchés comme signataire des OS, excepté ceux ayant une incidence financière ,l'objectif et le délai de prestation ,qui ne peuvent être signés que par le Maitre d'Ouvrage(MO) ou après son accord écrit.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE BIWONG BANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003THIRD/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A NGOAZIP 1 ET D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MONENLAME, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 6418105241 13

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Biwong Bane, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'exécution des travaux de construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1 et d'un forage équipé de PMH à MONENLAME, Commune de Biwong Bane, Département de la Mvila, Région du Sud, en deux lots :

LOT N°	INTITULE	FINANCEMENT	COUT PREVISIONNEL (Francs CFA)
Lot 1	Construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1	BIP MINEE	25 835 630
Lot 2	Construction d'un forage équipé de PMH à MONENLAME		8 500 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont définis ainsi qu'il suit par lot :

- Lot 1 : Construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1

F Mobilisation du chantier et travaux préparatoires

- Transformation du forage existant

- Construction d'une plateforme support pour le réservoir de stockage (7m sous le réservoir) et du local technique

- Construction des bornes fontaines et pose des branchements

- Construction du champ solaire photovoltaïque et équipement d'exhaure

- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 34335630 CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres sont répartis en deux lots ainsi qu'il suit :

LOT N°	INTITULE	COUT PREVISIONNEL (Francs CFA)
Lot 1	Construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1	25 835 630
Lot 2	Construction d'un forage équipé de PMH à MONENLAME	8 500 000

N.B. : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Exercice budgétaire 2022, imputation budgétaire 56 27 100 02 6418105241 13.

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de la Commune de Biwong Bane dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Biwong Bane.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane, **au plus tard le 24/08/2022 à 13 h précises.**

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003THIRD/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
MINI ADDUCTION D'EAU AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A NGOAZIP 1 ET D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH
A MONENLAME, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX
LOTS**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois pour chaque lot, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances et dont le nom figure dans la liste de la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de cinq cent seize mille sept cent douze (516 712) francs CFA pour le lot 1 et d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA pour le lot 2 valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit cent vingt jour (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis **aura lieu le 24/08/2022 à partir de 14 h 00min précises** dans la Salle des Actes de la Commune de Biwong Bane par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- L'absence de la caution de soumission ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;
- La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 75% des « oui », soit 20 « oui » ;

- N'avoir pas achevé un marché au cours des 05 dernières années publié par l'ARMP ;
- Offre financière anormalement basse ;
- Non-respect des critères essentiels.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre	Oui/Non
2	Ressources humaines	Oui/Non
3	Moyens matériels, logistiques et équipement.	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution et planning des travaux	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non
6	CCAP, CCTP et CCES paraphé à chaque page et signé à la dernière	Oui/Non

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong Bane, autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux prouvé en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane, Tel : 652 34 31 84 ; BP 02 Biwong-Bané.

BIWONG-BANE le 26 Juillet 2022

Le MAIRE

ANGONO JOSEPH LIBOARD

COMMUNE DE BIBEY

DECISION MUNICIPALE N° 010/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 03 JUIN 2022 pour les travaux d'entretien de certaines routes dans la Commune de Bibey. **(Lot 1) Bord Sanaga, Ndoumba, Carrefour Metep**

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **Ets CEDUC BTP**, Tel 697 39 65 20 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 69 980 646fcfa (Soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille six cent quarante-six francs)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

BIBEY le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000009/AONO/J/CRPM/2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN
PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE EN TERRE STATION NEPTUNE CLUB FRANCE – RESIDENCE
ALMA ET TRAITEMENT DES NIDS DE POULES. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES
2022IMPUTATION 56 36 126 02 4411110 523511 861 DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES
CONDITIONS DE CIRCULATION DES HOMMES ET DES BIENS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ, LE
GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE
COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot CCAP ARTICLE 3 TEXTES GENERAUX APPLICABLES RPAO Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

ADDITIF N° 3 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à l'annexe 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés.

Lesdites caution(s) sont fixées ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise : 700 000 FCFA
- Lot 2 : Individuelle Accident : 440 000 FCFA
- Lot 3 : Bris de Machines : 1700 000 FCFA
- Lot 4: Globale Dommages: 1 800 000 FCFA

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

Lire plutot

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à l'annexe 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés.

Lesdites caution(s) sont fixées ainsi qu'il suit :

- Lot 1: Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise : 700 000 FCFA
- Lot 2 : Individuelle Accident : 440 000 FCFA
- Lot 3 : Bris de Machines : 1700 000 FCFA
- Lot 4: Globale Dommages: 1 800 000 FCFA

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

DOUALA le 22 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime



COMMUNE DE MOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C/MBO/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR KOURBI-BOUBOU (8,7KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : LIGNE FOND ROUTIERS MINTP EXERCICE 2022

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public (BIP), exercice 2022, le Maire de la Commune de Mombo, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien du tronçon de route communale carrefour Kourbi-Boubou (8,7km) dans la Commune de Mombo, Arrondissement de Mombo, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

- Installation de chantier et études;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abatage d'arbres
- Déblai ordinaire mis en remblai
- Remblai provenant d'emprunt et toutes sujétions
- Reprofilage-compactage y compris fossés et exutoires - Couche déroulement en pouzzolane amélioré
- Curage des ouvrages hydrauliques et transversaux (buses)
- Fournitures et pose des buses métalliques
- Puisard en maçonnerie de moellons pour buse
- Tête de buse en maçonnerie de moellons
- Enrochement
- Béton armé dosé à 350kg/m3 pour tablier de pont
- Coffrage ordinaire
- Curage des ponts et ponceaux
- Démolitions du platelage en bois existant.
- Garde-corps mixtes acier et béton
- Gargouille
- Panneaux de signalisations
- Balise en béton
- Teinture anti corrosive
- Peinture à huile
- Maintien de la circulation
- Traitement des IPE

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, exerçant dans le domaine des travaux publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par Ligne fonds routiers de l'Exercice 2022 du Ministère des Travaux Publics suivant le tableau ci-après :

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Secrétariat Particulier du Maire de MOMBO, Maître d'Ouvrage, téléphone 698 719 021 / 676 633 423

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la commune de MOMBO, dès publication du présent de l'avis, sur présentation de l'Originale de la Quittance de versement, à la Recette Municipale de MOMBO, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat particulier du Maire de la commune de MOMBO, Tel ; 6 76 63 34 23/ 698 71 90 21, au plus tard le **18/08/2022 à 10h (heure limite)** et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°008/AONO/ C/MOMBOCIPM/2022 DU 26/07/2022
 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR
 KOURBI-BOUBOU (8,7KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU
 MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

NATURE DE LA PRESTATION	NUMERO DE L'ACTE	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR KOURBI-BOUBOU (8,7KM)		60 000 000 (Soixante millions) FCFA	

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies Toute pièce signée avant la date de publication du présent Avis ne sera pas pris en compte. Le soumissionnaire disposera alors Toutes les pièces du dossier de soumission devront obligatoirement dater postérieurement de la date de lancement de l'Appel Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **18/08/2022, à 11 Heures** précises, à la SALLE DES ACTES MOUKOUELLE MOUKOU une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la ca
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées, scannées dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non datés à la fin et sans
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- f) Modification d'une quantité ou unité dans le Devis ou BPU ;
- g) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- h) Offre technique incomplète pour absence des pièces suivant :

- Rapport de visite du site avec les photos du site.
- Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le DAO ;
- Insuffisance du montant de la capacité financière.

- i) Offre financière incomplète pour absence ;

- Soumission timbrée
- Bordereau des prix unitaires ;
- Devis quantitatif et estimatif ;
- Sous détail des prix unitaires.

- j) Absence ou insuffisance d'un des quatre volumes des offres ;
- k) Figure dans la liste des Entreprises annuellement exclues de la Commande Publique ;
- l) Non obtention d'au moins 24 Oui /28 soit au moins 85,71% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- I. Références générale de l'entreprise ;
- II. Expérience générale de l'entreprise
- III. Expérience dans les travaux similaires
- IV. Capacité technique
- V. Moyens logistiques de l'entreprise
- VI. Matériels de sécurité
- VII. Autres matériels
- VIII. Méthodologie d'exécution
- IX. Organisation et déroulement du projet
- X. Capacité financière

N.B. : Chaque offre pour titre déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et o

12. Attribution

Le Maire de la Commune de MOMBO, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, technique Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service client.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (A) ont été mis en place. Les numéros verts sont :
ci-après : 673 205 725 & 699 370 748 !

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°075/CW/DG/CIPM/2022 DU 21/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000004/A010/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10/03/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES-TRANCHE 2(DSCHANG, YABASSI, MAROUA, GAROUA, GAROUA-BOULAI)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques

Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon VWater Utilities Corporation

Vu La Résolution N°00212017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;

Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.

Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration. réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant sur la nomination de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick

Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission d'audit placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER

Considérant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combiné en date du 10/06/2022.

DECIDE

Article 1 : Les sociétés ci-après citées sont désignées comme attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	NEW DESIGN BUILTSHINE TEL : 675 16 495/67 BP : 30320 YDE

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. I

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTREE SAMAGA-PAYS-BAS Y COMPRIS LE TRAITEMENT DE LA FORTE PENTE (0.300 KM) DANS LA REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **KEANO ENTREPRISEBP**: 12570 Yaoundé-Cameroun, Tél: 693613862, est attributaire du Marché relatif à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT **N°000006/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTREE SAMAGA-PAYS-BAS Y COMPRIS LE TRAITEMENT DE LA FORTE PENTE (0.300 KM) DANS LA REGION DU CENTRE** pour le montant Toutes Taxes comprises de **49 998 002 (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux)** francs Cfa et un délai d'exécution de **90 jours**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DECISION N°004/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE BENNE PRISMATIQUE À LA SODECAO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ;
- Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun;
- Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Demande de Cotation n°003/DC/SODECAO/CIPM/2022 du 03 juin 2022 pour la fourniture des produits phytosanitaires et d'engrais à la SODECAO ;
- Vu la proposition d'attribution n°049/L/CIPM/SC/2022 du 22 juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La Société ENEM SARL BP. : 3489 Doualaest retenue comme attributaire de la Demande de Cotation relatif au Marché susmentionné selon les conditions dont les modalités d'exécution sont reprises dans le tableau ci-après :

Objet du Marché	Arrondissement	Lieu de livraison	Attributaire	Montants	Délai de livraison
				F CFA/ TTC	
Fourniture d'une benne prismatique de capacité 20 m ³ et ses accessoires montés sur porteur sinotruck avec empattement 3500mm	Yaoundé IV	Ndamvout	ENEM SARL BP 3489 Douala	28 932 051	Deux (02) mois

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N002 /AONO006 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22 /06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER NGOUSSO (FACE EI FORCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VI, service technique, au plus tard le Vendredi 22 Juillet 2022 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS DE CONSULTATION N°015/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 23/06/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DES POTS DE FLEUR SUR CERTAINES PLACES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. Financement : BUDGET COMMUNAL Exercice : 2022. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offres, rédigée en français ou anglais en (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles devront être déposées au service des marchés publics de la mairie de Yaoundé 5 contre signature dans le registre, au plus tard le 28/ 07/2022 a 13heures précises</p>

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET RAPATRIEMENT DU PERSONNEL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN ET MEMBRES DE LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRE 2022, 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les entreprises ci-après, seules soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont les offres ont été jugées techniquement éligibles, sont invitées à prendre part à la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, qui se tiendra le mercredi 27 juillet 2022 à 12h00 dans la salle de réunions n°502, sis au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Yaoundé :

1. **AREA ASSURANCE ;**
2. **CHANAS ASSURANCE ;**
3. **ATLANTIUQE ASSURANCE.**

L'ordre du jour portera sur l'ouverture des offres financières.

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

ADDITIF N° 4 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEFD'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4), SUR LE LOT 3 & 4 : BRIS DE MACHINE & AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGE, BIEN VOULOIR LIRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

● Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière ;
- Absence d'agrément à la profession ;
- La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2018, 2019 et 2020 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

● Dossier technique

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres des précédents assurés par le soumissionnaire au cours des cinq (05) derniers exercices ;
- Présence d'une information financière ;
- Absence de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « Lu et Approuvé » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Non obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;
- Absence d'attestation de satisfecit délivrée par la CNIC S.A pour les soumissionnaires ayant prestés au cours des cinq dernières années..

● Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
- Toute soumission financière inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Non-respect du tarif minimum automobile obligatoire (lot 3).

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants pour chaque lot:

Lot 1: RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE_

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A AUX CRITERES

Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- **Dossier administratif**

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière ;
- Absence d'agrément à la profession ;
- La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2018, 2019 et 2020 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

- **Dossier technique**

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres des précédents assurés par le soumissionnaire au cours des cinq (05) derniers exercices ;
- Présence d'une information financière ;
- Absence de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « Lu et Approuvé » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Non obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;
- Absence d'attestation de satisfecit délivrée par la CNIC S.A pour les soumissionnaires ayant prestés au cours des cinq dernières années..

- **Offre financière**

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
 - Toute soumission financière inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
 - Non-respect du tarif minimum automobile obligatoire (lot 3).

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants pour chaque lot:

Lot 1: RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES AUX CRITERES

Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins-disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf

2 Attribution

Au lieu de ...

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

Nombre maximum de lots

Une Compagnie d'Assurance peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de deux (02) lots, la Commission Interne de passation des Marchés lui attribuera les deux (02) lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

2	Attribution
	<p>Lire plutot</p> <p>L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.</p> <p>Nombre maximum de lots</p> <p>Une Compagnie d'Assurance peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de deux (02) lots, la Commission Interne de passation des Marchés lui attribuera les deux (02) lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.</p>

3	Durée Validité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>

4	Renseignements Complémentaires
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unités Marchés (sise à la direction Générale du CNIC, Téléphone (+237) 233 40 15 60.</p> <p>Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège du CNIC à Douala, à la Cellule des Affaires Juridiques et de la Gouvernance des Entreprises (CJUGE), sise à la Direction Générale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unités Marchés (sise à la direction Générale du CNIC, Téléphone (+237) 233 40 15 60.</p> <p>Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège du CNIC à Douala, à la Cellule des Affaires Juridiques et de la Gouvernance des Entreprises (CJUGE), sise à la Direction Générale.</p>

5	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

5 Autres

Lire plutot

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS PORTEES SUR CET AVIS

Sur le Lot 3 & 4 : Bris de Machine & Automobile et Globale Dommage, bien vouloir lire

Lot 4 : GLOBALE DOMMAGES

DOUALA le 22 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

COMMUNE DE LOKOUNDJE

ADDITIF N°005 ADDITIF A L'AVIS N°011/A0NO/CLKJ/CIPM12022 DU 21/07/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONCON FIFINDA - NGO'A MBO DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE - DEPARTEMENT DE L'OCEAN - REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LOKOUNDJE le 26 Juillet 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 075/CW/DG/2022 DU 08/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000004/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	NEW DESIGN BUILTSHINE TEL : 675 16 495/67 BP : 30320 YDE

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation. Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la CAMWATER sous quinze jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE ESSOS (MADISON) – ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'entreprise **ETS EDHA**, est **attributaire** de Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 07/06/2022 pour les travaux d'aménagement en béton bitumineux d'un tronçon de route ESSOS (MADISON) – ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Cent trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent vingt-quatre (139.797.324)** francs CFA.
- Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°005/D/C/SG/CDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire`' N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés ;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 201 I, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINF1 du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINF1 du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 12 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considerant la Demande d'Appel d'Offre N°005/AQNO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2022 Du 30/06/2022 pour les travaux d'aménagement exterkurs de laGare RPutiere de Loum, dans la Commune de Loom, Arrondissement de Loum, Département du Mgmno, Region-Au Littoral.

DECIDE

Article 1er : ETS PEACE &CO, BP : Yaounde, Tel : 676 507 130/695 672 665 est' est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°005/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2022 du 30 Juin 2022 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comnfe suit :

- Nature de la Lettre-Commande : **pour les travaux d'amanagerpent exterieurs de la Gare Routiere de Lawn, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Lour n, Departement du Mounjo, Region du Littoral.**
- Montant de la Lettre-Commande : **42 295 113 (Quarante-deux millions deux cent quatre-vingtquinze mille cent treize) francs CFA.**
- Delai d'exécution : **Cent vingt (120) jours calenclaires**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE BIBEY

DECISION MUNICIPALE N° 008/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 007/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 03 JUIN 2022 pour les travaux d'entretien de la voirie urbaine de Bibey.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **Ets CEDUC BTP**, Tel 697 39 65 20 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 49 968 852fcfa (Quarante-neuf millions Neuf cent soixante-huit milles huit cent cinquante-deux francs)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

BIBEY le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE DE BIBEY

DECISION MUNICIPALE N° 009/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marches publiques

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 03 JUIN 2022 pour les travaux d'entretien de certaines routes dans la Commune de Bibey. **(Lot 2) Mimbanga, komasso, bibe, ngoulmkong**

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **Ets CEDUC BTP**, Tel 697 39 65 20 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 27 000 000fcfa (Vingt-sept millions francs)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

BIBEY le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 005CAY5/CIPM/2022 DU 21/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS EDHADU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE ESSOS (MADISON) – ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché passé après Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 07/06/2022 pour les travaux d'aménagement en béton bitumineux d'un tronçon de route ESSOS (MADISON) – ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS EDHA**, pour un montant de **Cent trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent vingt-quatre (139 797 324) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 005/CAY5/CIPM/2022 DU 21/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS LE GROUPE LE GRAVIER DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER MVOG ADA (APRES HOTEL CAVEAU – POSTE CENTRALE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice

2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché passé après Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 07/06/2022 pour les travaux d'aménagement en béton bitumineux d'un tronçon de route au quartier MVOG ADA (Après Hôtel CAVEAU – Poste Centrale) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS GROUPE LE GRAVIER**, pour un montant de **Cent quarante-deux millions huit cent huit mille cent six (142 808 106) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°003/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DC N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 25 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA MIPROMALO AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi N° 2018/ 012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;

Vu Vu la loi N°2021/025 du 16 décembre 2021, portant loi de règlement et loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021, portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié et complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux;

Vu le décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;

Vu le décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Vu La DC N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 25 MAI 2022 pour l'acquisition du matériel informatique a la MIPROMALO au titre de l'exercice 2022 (en procédure d'urgence) ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du 06 juillet 2022 de la MIPROMALO ;

Vu la nécessité de service,



DECIDE

Article 1: ETABLISSEMENT IYA SERVICES B.P 1252 YAOUNDE; N°RC : RC/YAO/2014/A/1971; N° Contribuable: P047400579168G; TEL: 697 65 92 97; a été retenu pour l'exécution de la lettre commande dont les références sont les suivantes:

N°	PRESTATION	MONTANT TTC (F.CFA)	DELAIS
1	Acquisition du matériel informatique à la MIPROMALO	9 900 000	45 JOURS

Article 2: Le promoteur dudit établissement, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

LIKIBY BOUBAKAR

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE BENNE PRISMATIQUE À LA SODECAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SODECAO communique :

La Société ENEM Sarl a été retenue pour la fourniture d'une benne prismatique de capacité 20 m³ et ses accessoires montés sur porteur sinotruck avec empattement 3500mm à la SODECAO, objet de la Demande de Cotation susmentionné aux conditions suivantes :

Objet du Dossier de Consultation	Montant de la Lettre-Commande	Délai de livraison
Benne prismatique de capacité 20 m ³ et ses accessoires montés sur porteur sinotruck avec empattement 3500mm	28 932 051 FCFA/TTC	Deux (02) mois

La Société ENEM Sarlest invitée à prendre attache avec la SODECAO (Service des Marchés) pour l'établissement du projet de Lettre-commande.

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE BIBEY**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 009/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux d'entretien routier Lot2, **Mimbanga, komasso, bibe, Nkoulmekong, Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS CEDUC BTP Tel : 697 39 65 20	27 000 000 FCFA	03 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

BIBEY le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000006/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTREE SAMAGA-PAYS-BAS Y COMPRIS LE TRAITEMENT DE LA FORTE
PENTE (0.300 KM) DANS LA REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°007/ D/ J/CRPM-CE/2022

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
KEANO ENTREPRISE BP: 12570 Yaoundé-Cameroun, Tél: 693613862	49 998 002	90 jours	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de société **KEANO ENTREPRISE** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE ESSE

**PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE
DAO-N°008(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-CENTRALE SOLAIRE A EBODOUMOU DANS LA
COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>RPAO, Article 10– Signature de la lettre-Commande</p> <p>a. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire. L'attributaire dispose à cet effet d'un délai de Quinze(15) jours ouvrables à compter de la réception du projet de marché ou de la Lettre Commande pour la souscription les commissions et de la signature par l'Autorité Contractante. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution dudit marché.</p> <p>2. CCAP, Article 6- Textes généraux applicables</p> <p>La Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;</p> <p>La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;</p>

ESSE le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/LT/CR/CIPM DU 04 JUILLET 2022 POUR LA COUVERTURE PAR UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROIT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Période d'exécution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA PERIODE DE COUVERTURE EST A COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE :</p> <p>TRANCHE FERME 12 MOIS BUDGET 2022 ; TRANCHE CONDITIONNELLE N°1 : 12 MOIS BUDGET 2023 TRANCHE CONDITIONNELLE N°2 : 12 MOIS BUDGET 2024 LIRE PLUTOT : PERIODE D'EXECUTION LA PERIODE DE COUVERTURE EST A COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE :</p> <p>TRANCHE FERME 12 MOIS BUDGET 2022.</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies et une (01) version numérique marquées comme telles devraient parvenir à au siège du Conseil Régional du Littoral sous pli fermé au plus tard le 26 JUILLET à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022</p> <p style="text-align: center;">POUR LA COUVERTURE PAR UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROIT.</p> <p style="text-align: center;">EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p style="text-align: center;">Financement : Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral-Exercice 2022 ET SUIVANTS</p> <p style="text-align: center;"><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i></p> <p>NB : l'offre doit être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du détail quantitatif et estimatif.</p>

2 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies et une (01) version numérique marquées comme telles devraient parvenir à au siège du Conseil Régional du Littoral sous pli fermé au plus tard **le 26 JUILLET à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022

POUR LA COUVERTURE PAR UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROIT.

EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral-Exercice 2022 ET SUIVANTS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : l'offre doit être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du détail quantitatif et estimatif.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **26 juillet 2022 à 12heures** et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

Lire plutot

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **26 juillet 2022 à 13heures** et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

4 Autres**Au lieu de ...**

n/a

Lire plutot

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR A TOUTES LES AUTRES MODIFICATIONS PORTEES SUR CET AVIS

DOUALA le 25 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe



SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°000009/AONO/J/CRPM/2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN
 PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE EN TERRE STATION NEPTUNE CLUB FRANCE – RESIDENCE
 ALMA ET TRAITEMENT DES NIDS DE POULES.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES
 2022IMPUTATION 56 36 126 02 4411110 523511 861**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation des hommes et des biens dans la ville de Yaoundé, le Gouverneur de la Région du Centre, Maître d'Ouvrage Délégué, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Les rectificatifs suivants sont apportés AU CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) DE l'Appel d'Offres susmentionné:

Au lieu de :	Lire plutôt
<p>CCAP</p> <p>ARTICLE 3 TEXTES GENERAUX APPLICABLES</p> <p>- la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;</p> <p>- la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration du système des Marchés Publics ;</p>	<p>CCAP</p> <p>ARTICLE 3 TEXTES GENERAUX APPLICABLES</p> <p>SANS OBJET</p>
<p>RPAO</p> <p>Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif</p> <p>1.10. Le REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) paraphés à chaque page et signé à RPAO</p> <p>Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif</p> <p>la dernière page ;</p> <p>1.11. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière page.</p>	<p>RPAO</p> <p>Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif</p> <p>SANS OBJET</p>

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

ADDITIF N° 1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le Lundi 18 juillet 2022 à 10H 00 Min, heure locale** à la Direction Générale du CNICdes Marchés (sise au Quai de réparations Navaleszone Portuaire Amont) B.P 2389 Tél (+237) 233 40 15 60 / Fax(+237) 233 4034 88 avec la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),

AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN S.A.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le Lundi 08 Août 2022 à 10H 00 Min, heure locale** à la Direction Générale du CNICdes Marchés (sise au Quai de réparations Navaleszone Portuaire Amont) B.P 2389 Tél (+237) 233 40 15 60 / Fax(+237) 233 4034 88 avec la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4),

AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN S.A.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu **le lundi 18 juillet 2022 à 11 h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNICau lieu indiqué dans la convocation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu **le lundi 08 Août 2022 à 11 h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNICau lieu indiqué dans la convocation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

DOUALA le 22 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 075/CW/DG/2022 DU 08/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000004/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	NEW DESIGN BUILTSHINE TEL : 675 16 495/67 BP : 30320 YDE

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du marché.
Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la CAMWATER sous quinze jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

ADDITIF N° 2 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/01/022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Cout Prévisionnel

Au lieu de ...

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces Polices d'assurance est de toutes taxes comprises (TTC) de **Deux cent trente deux millions de francs (FCFA 232 000 000)** réparti par lot ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	Cout prévisionnel (en FCFA) Hors Taxes
1	Responsabilité Civile Chef d'Entreprise	35 000 000
2	Individuelle Accident	22 000 000
3	Bris de Machines & Automobile	85 000 000
4	Globale Dommages	90 000 000

1 Coût Prévisionnel

Lire plutot

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces Polices d'assurance est de toutes taxes comprises (TTC) de **Deux cent trente deux millions de francs (FCFA 232 000 000)** réparti par lot ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	Coût prévisionnel (en FCFA) Hors Taxes
1	Responsabilité Civile Chef d'Entreprise	35 000 000
2	Individuelle Accident	22 000 000
3	Bris de Machines & Automobile	85 000 000
4	Globale Dommages	90 000 000

DOUALA le 22 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°05/C/COMMUNE-LQUM/SG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURS DE LA GARE ROUTIERE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitule du Projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Delais de livraison
TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURS DE LA GARE ROUTIERE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS PEACE & CO, BP : Yaounde Tel : 676 507 130/695 672 665	42 295 113 (Quarantedeux millions deux cent quatre-vingt- kilihze mille cent treize) francs CFA	Cent vingt (120) jours

Lesdits entreprises adjudicataires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres et le procès -verbal de la Commission sous quinzaine du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2022 DU 26 JUILLET 2022 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **la sécurité de l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 25.000.000 (vingt cinq millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **23 août 2022 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« **Avis de consultation N°004/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2022 du 26 Juillet 2022 pour la sécurité de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

- Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
- Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.
- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23 août 2022 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Dossier financier incomplet ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- g) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- h) Absence d'un agrément délivré par la présidence de la république en cours de validité.
- i) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

Numéro vert de la CONAC :

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR*

NKENG GEORGE ELAMBO

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000007/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT
DES ROUTES TRONCON 1 : CARREFOUR ENTREE CENTRE DE SANTE ELIEZER –RESIDENCE ELA
TRONCON 2 : CARREFOUR MBA (INTER TRONCON 1) –CENTRE DE SANTE ELIEZER (LONGUEUR : 0,306
KM) DANS LA REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :
Par **DECISION N°008/D/ J/CRPM-CE/2022**
Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
Groupement C.E.T.P/W.W.I BP: 15094 Yaoundé-Cameroun, Tél: 679 816 428	69 821 125	90 jours	1 ^{er}

A cet effet, le Directeur Général du **Groupement C.E.T.P/W.W.I** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure. Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : CARREFOUR ENTREE CENTRE DE SANTE ELIEZER –RESIDENCE ELA TRONCON 2 : CARREFOUR MBA (INTER TRONCON 1) –CENTRE DE SANTE ELIEZER (LONGUEUR : 0,306 KM) DANS LA REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire Groupement C.E.T.P/W.W.I BP: 15094 Yaoundé-Cameroun, Tél: 679 816 428, est attributaire du Marché relatif à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2022 du 31 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : CARREFOUR ENTREE CENTRE DE SANTE ELIEZER –RESIDENCE ELA TRONCON 2 : CARREFOUR MBA (INTER TRONCON 1) –CENTRE DE SANTE ELIEZER (LONGUEUR : 0,306 KM) DANS LA REGION DU CENTRE» pour le montant Toutes Taxes comprises de **69 821 125 (soixante-neuf millions huit cent vingt et un mille cent vingt-cinq)**francs Cfa et un délai d'exécution de **90 jours**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS DE CONSULTATION N°011/DC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 DU 20/07/2022 RELATIVE A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN FONCTION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR LE COMPTE DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE GAROUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
PI .2.1.2 - 222 170

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail du personnel, le Président du Conseil Régional du Nord «Maître d'Ouvrage» lance dans le cadre de l'exécution du budget 2022, une Demande de Cotation pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonction d'un groupe électrogène pour le compte de l'Hôpital Régional du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition l'installation et la mise en fonction d'un groupe électrogène à l'Hôpital Régional du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **Trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations consistent en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

La prestation de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget de la Région du Nord, Exercice 2022. **PI .2.1.2 - 222 170** (Matériel servie d'eau et d'électricité).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux **heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'Immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, dès Publication du présent Avis de Consultation, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-cinq mille (65 000) francs CFA**, payable auprès du Receveur Régional du Nord.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 222 271 756, **au plus tard le 07/08/2022 à 13 heures précises.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION
N°011/DC/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2022 DU 20/07/2022
RELATIVE A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN
FONCTION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR LE COMPTE DE
L'HÔPITAL RÉGIONAL DE GAROUA.
"A n'ouvrir Qu'en séance de dépoulement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est **un (01) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour compléter pour la rendre conforme son offre.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

techniques et financières aura lieu **le 17/08/2022 à 14 heures** précises dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- offre financière incomplète (absence bordereau des prix unitaires et devis estimatif et quantitatif)
- non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture
- absence de prospectus

Critères essentiels :

- références du soumissionnaire 01 oui/non ;
- Méthodologie et propositions techniques 02 oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement 06 oui/non ;
- Surface financière 02 oui/non ;
- Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratives (CCAP) et techniques (CST) 02 oui/non ;
- Service après-vente 01 oui/non ;
- Présentation générale 02 oui/non.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre est **évaluée la moins disante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre **pendant 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'éducation de Base du Nord, Porte 103 Tel +237 222 271 756.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Corruption

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25/699 37 07 48.

GAROUA le 20 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

OUMAROU OUSMANOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/22/AONO/SDCC/CIPM DU 28/06/2022 POUR LE
CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA
SODECOTON A GAROUA FINANCEMENT : BUDGET SODECOTON EXERCICES 2022 ET SUIVANTS « A
N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle technique des travaux de construction de l'immeuble siège de la SODECOTON à Garoua.

2. Consistance des prestations

L'objet du présent DAO est le contrôle technique des travaux de construction de l'immeuble siège de la SODECOTON dans la ville de Garoua.

Les prestations de contrôle technique des travaux comprennent notamment :

A – l'approbation des plans d'exécution des ouvrages et tout autre document nécessaire à la réalisation de ces ouvrages ;

B – la normalisation des risques en vue de l'obtention d'une garantie décennale ;

C – la vérification de la solidité des ouvrages et éléments d'équipements indissociables comprenant :

- Les ouvrages d'ossature conçus pour recevoir et transmettre aux fondations les charges permanentes, climatiques et d'exploitation ;

- Les ouvrages de clos et découvert, à l'exception des parties mobiles, qui offrent une protection au moins partielle contre les agressions des éléments naturels extérieurs ;

- Les cloisonnements fixes et menuiseries intérieures ;

- Les revêtements de sol ;

- Les plafonds fixes et suspendus ;

- Les installations électriques de courant fort à l'exclusion des appareils d'utilisation (luminaires, matériel raccordé ...) ;

- Les installations d'alimentation d'eau froide et les réseaux d'évacuation des eaux usées.

D – la vérification de la solidité et de la stabilité des ouvrages devant permettre au maître d'ouvrage de souscrire à une police d'assurance décennale ;

E – la sécurité des personnes et des biens dans les constructions achevées ;

F – le contrôle contradictoire de la conformité des matériaux utilisés par l'entreprise avec les prescriptions du CCTP ;

G - La mise sur le site du chantier du personnel technique compétent ;

H - L'assistance du maître d'œuvre dans l'approbation des échantillons des matériels et matériaux ;

I – La mise en place du personnel clé

- Un Chef de Mission, Ingénieur de génie civil Bac+5 inscrit à l'ordre et ayant au moins 15 ans d'expérience qui sera présent sur le site des travaux une fois par semaine, inscrit à l'ONIGC ;

- Un Expert en électricité (courant fort et faible), Ingénieur de génie électrique (Bac+5) en charge des courants fort et faible ayant au moins 10 ans d'expérience qui sera présent sur le site des travaux pendant les installations électriques et les essais y afférents ;

- Un Ingénieur en froid et climatisation (Bac+3 minimum) ayant au moins 10 ans d'expérience qui sera présent sur le site des travaux pendant les installations des équipements de climatisation et pendant les essais y afférents ;

- Ingénieur en Hydraulique et Maîtrise des eaux (Bac+3 minimum) ayant au moins 05 ans d'expérience qui sera présent sur le site des travaux pendant les installations de plomberie ;

- Un Ingénieur en énergie renouvelable (Bac+3 minimum) ayant au moins 5 ans d'expérience qui sera présent sur le site des travaux pendant les travaux d'installation des panneaux photovoltaïque ;

- Un Ingénieur QHSE (Bac+5) ayant au moins 10 ans d'expérience qui veillera à l'application du PGES du projet.

J – la vérification et approbation des notes de calculs et des rapports des études Géotechniques antérieures ;

K - L'information du Maître d'ouvrage sur la prise en compte par les constructeurs des dispositions techniques définies par un référentiel, relatives à la sécurité des personnes dans les constructions achevées ;

L – l'élaboration du rapport final à la fin de la mission ;

M – la vérification du respect dans la mesure où elle est applicable aux travaux désignés des réglementations relatives à la sécurité et à l'hygiène, aux nuisances et pollutions suivantes :

- D'après les normes en vigueur sur le territoire Camerounais ;

- la loi du 19/07/1976 et décret du 21/09/1977 portant règlement d'administration publique pour les établissements dangereux, insalubres ou immonde. Etablissement dits « classés dans son édition brochure n°1001 de 1982 » ;

- le code de la construction et de l'habitation en ses articles R123.1 à R123.55 ;

- le décret du 10/07/73 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution des dispositions du livre 2 du code du travail et sa mise à jour par décrets du 14/02/0939, 23/0381945 et 15/11/1973 ;

- le décret n°64.1454 du 14/11/962 dans son édition du 15/10/1974 relative à la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre les courants électriques ;

- la norme NFC 15100 dans son édition de 1982 relative aux règles d'exécution et d'entretien des installations électriques de première catégorie, norme AFNOR et UTE s'y rapportant, fiche technique de l'UTE d'interprétation ;

- les règles et documents techniques de l'A.P.S.I.R.D (assemblée plénière des sociétés d'assurances contre l'incendie et des risques divers), dernière édition ;

- la note technique du C.O.S.T.I.C 'comité scientifique et technique des industries de chauffage, ventilation et conditionnement d'air) et de l'ASHRAE (américain society of heating and air conditioning engineers).

Les missions citées ci-après restent loin d'être limitatives. Toutefois le Maître d'ouvrage se réserve le droit de commander d'autres missions dans le cadre du contrôle technique des travaux de parachèvement sans que celles-ci ne fassent l'objet d'une autre facturation.

Le contrôle technique des travaux seront faits sur 6 sous-lots ou corps d'état distincts :

Sous-lot 1 : Architecture

- Installation de chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Gros œuvre ;
- Couverture et Etanchéité ;
- Plafond et faux-plafond ;
- Revêtements ;
- Menuiserie métallique et alu;
- Menuiserie bois ;
- Peinture et vernis ;
- VRD et Aménagement Extérieur ;
- Décoration.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **TTC 70 000 000 F CFA**

4. Allotissement Plomberie sanitaire, protection incendie ;

Les prestations sont unies en un seul lot.

Sous-lot 3 : Courants forts et courants faibles ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les bureaux d'études exerçant au Cameroun et ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement Energies renouvelables ;

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SODECOTON, sous le chapitre 2022 des dépenses.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, tél 222.27.10.80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, fax :222.27.20.68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé, B.P. 304, tél : 222.20.19.72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala, B.P. 1699, tél 233.42.46.03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, tél 222.27.10.80, Email : sodecoton@sodecoton.cm , fax :222.27.20.68, à la délégation de la SODECOTON de Yaoundé, B.P. 304, tél : 222.20.19.72 ou à la délégation de la SODECOTON de Douala, B.P. 1699, tél 233.42.46.03, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 francs CFA dans le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de « compte spécial CAS ARMP » il s'agit des agences de : Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boite postale, contacts téléphoniques).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marqués comme telle, devra parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, au plus tard le 27/07/2022 à 15 heures, heures locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°076/22/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2022

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA
SODECOTON A GAROUA

FINANCEMENT : BUDGET SODECOTON EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

13.1 Le délai d'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quarante-deux (42) mois dès notification de l'ordre de service de démarrer lesdites prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances, précisant un montant de 1 400 000 francs CFA. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère en charge des finances.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (2) phases :

L'ouverture des pièces administratives (volume A) et des offres techniques (volume B) aura lieu le 27/07/2022 à 16 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant validé au moins 80 points sur 100 des sous critères d'évaluation de l'offre technique

14. Critères d'évaluation

1- Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme des 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Devis quantitatif et estimatif (DQE) et/ou bordereau des prix unitaires (BPU) incomplets ;
- Non-respect des normes RSE :

- Effectif du personnel affilié à la CNPS ; inférieur à 5 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

- Juste rémunération (joindre télé déclaration du dernier mois) ;

- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

- Critères essentiels :

Les critères d'évaluation seront les suivants :

CRITERES	POINTS
● Présentation de l'offre	05
● Références du soumissionnaire au cours des dix (10) dernières années	20
● Expérience et qualification du personnel affecté à la mission	50
● Méthodologie d'exécution de la mission	15
● Matériel et logistique de travail (véhicule, moyens de communication, équipement, traitement des données, etc...)	10
TOTAL	100

Ces critères sont détaillés par des sous-critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des

propositions financières est de 80 points sur 100.

2- Méthode de sélection du prestataire

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la proposition technique et P le poids accordé à la proposition financière), comme suit : score définitif (S).

$S = St \times T + Sf \times P$, avec $Sf = Mn \times 100$, où

M

Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;

M est le montant de l'offre considérée.

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres. T=0,8 et P=0,2.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON, B.P. 302 , tél 222.27.10.80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, fax :222.27.20.68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé, B.P. 304, tél 222.20.19.72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala, B.P. 1699, tél 233.42.46.03,.

GAROUA le 28 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/HYDRAC/CIPM/2022 DU 15/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA PHASE 1 DE LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES AU SIEGE D'HYDRAC S.A. FINANCEMENT: BUDGET AUTONOME HYDRAC DES EXERCICES 2022 ET 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la société HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES S.A. (HYDRAC S.A) lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de parachèvement de la phase 1 de la construction d'un complexe de laboratoires au siège d'HYDRAC S.A. à Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont regroupés par corps d'état et comprennent notamment :

Le Génie civil :

- Installations de chantier ;
- Gros œuvre ;

Les Corps d'état architecturaux :

- Menuiseries métalliques (aluminium) et bois ;
- Plafonds et Faux Plafonds ;
- Revêtements ;
- Peinture et Vernis;

Les Corps d'Etat technologiques :

- Plomberie, Sanitaire,
- Climatisation, ventilation ;
- Courant Fort, Courant Faible,
- Protection Incendie, Détection Incendie ;

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget autonome d'HYDRAC S.A. des exercices 2022 & 2023 suivant la ligne budgétaire 2023.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est disponible auprès de la Direction Générale de la société HYDRAC SA, située au 935 Route du Centre Industriel – 3W 830 Douala, B.P. :12806, Douala, Tel 2 33 37 04 63 / 2 33 37 05 16, Fax 2 33 37 04 66 / Email : hydracsa@yahoo.fr

Il peut être consulté aux heures ouvrables contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille francs CFA (200.000), au Compte d'Affectation Spécial (CAS)/ARMP n°06800-33598800001-89 ouvert à la BICEC.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables, auprès de la Direction Générale d'HYDRAC à l'adresse susmentionnée, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille francs CFA (200.000 FCFA), au Compte d'Affectation Spécial (CAS)/ARMP n°06800-33598800001-89 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposé au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale d'HYDRAC sise à l'adresse susmentionnée **au point 5**, au plus tard le **30/08/2022 à 12 heures**, et devra porter uniquement la mention qui suit :

« Dossier d'appel d'offres N° 01/AONO/HYDRAC/CIPM/2022 DU 15/07/20225POUR LE PARACHEVEMENT DE LA PHASE 1 DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES AU SIEGE D'HYDRAC S.A.

FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME HYDRAC DES EXERCICES 2022 & 2023

CONFIDENTIEL - A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois**. Cette durée comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, et établie par une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances et habilitée à délivrer les cautions de cet ordre. Le montant de la caution est de **sept millions cinq cent mille francs CFA (7.500.000 FCFA)**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, valable cent vingt (120) jours au delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, **les pièces administratives requises devront être impérativement établies après la date de publication du présent appel d'offres et produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent**, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. le **30/08/2022, dès 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de HYDRAC S.A.

L'ouverture des offres financières se fera à la même adresse par la même commission à une date ultérieure. A cette séance, ne seront ouvertes que les offres financières des soumissionnaires ayant satisfait aux critères de qualification techniques et administratives.

Seul le représentant légal du soumissionnaire ou toute autre personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier peut assister aux séances d'ouverture de plis.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de HYDRAC S.A. dès publication du présent avis.

DOUALA le 15 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

COMMUNE DE BIWONG BANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE NGOAZIP 1, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 6418105241 12

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice budgétaire 2022, le **Maire de la Commune de Biwong Bane**, Maître d'ouvrage, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence** en vue de l'exécution des travaux d'électrification par énergie solaire photovoltaïque de la **Radio Communautaire de NGOAZIP 1, Commune de Biwong Bane, Département de la Mvila, Région du Sud.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'état suivants :

- Mobilisation du chantier
- Construction du champ solaire photovoltaïque sur toiture
- Aménagement et équipement du local technique
- Eclairage et prestations diverses

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de quinze millions(15 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice budgétaire 2022, imputation budgétaire : 56 27 100 02 6418105241 12

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de la Commune de Biwong-Bané dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000)Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Biwong-Bané.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Biwong-Bané, **au plus tard le 24/08/2022 à 13 h précises.**

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001THIRD/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN
ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE NGOAZIP 1, COMMUNE DE
BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90)jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 24/08/2022 à partir de 14h 00min** précises dans la Salle des Actes de la Commune de Biwong-Banépar la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- L'absence de la caution de soumission ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;
- La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 75% des « oui » ;
- Offre financière anormalement basse.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- La présentation générale de l'offre
- Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;
- Les moyens logistiques et matériels ;
- La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- La capacité financière ;
- L'acceptation des clauses de la lettre commande.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane, Tél : 652 34 31 84.

BIWONG-BANE le 26 Juillet 2022

Le MAIRE

ANGONO JOSEPH LIBOARD

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°077/22/AONO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de Matériels informatiques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux (02) lots de Matériels informatiques à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **55 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **11 470 000 FCFA** pour le lot 2

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de périphériques informatiques à la SODECOTON ;

Lot 2 : Fourniture d'un Lot d'Ordinateurs portable à la SODECOTON.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 02/08/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°077/22/AONO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **60 jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 100 000 FCFA** pour le lot 1 et à **229 000 FCFA** pour le lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 02/08/2022 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :



- 1 De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:

Lot 1 : fourniture d'un lot de périphériques informatiques

DESIGNATION
IMPRIMANTE MONOCHROME LASERJET M404DN AVEC IMPRESION RECTO VERSO AUTOMATIQUE NORME FRANCAISE ET CONCTIVITE USB ET ETHERNET Y COMPRIS LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE USB , CONSOMMABLES)
IMPRIMANTE COULEUR LASERJET M283 AVEC CONNECTIVITE USB ET ETHERNET (RJ45) NORME FRANCAISE - IMPRESSION RECTO VERSO AUTOMATOMATIQUE Y COMPRIS AUTOMATIQUE LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE USB , CONSOMMABLES)
IMPRIMANTE COULEUR LASERJET M255NW AVEC CONNECTIVITE USB ET ETHERNET (RJ45) NORME FRANCAISE - IMPRESSION RECTO VERSO AUTOMATOMATIQUE Y COMPRIS LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE USB , CONSOMMABLES)
IMPRIMANTE MATRICIELLE LQ 690 AVEC CONNECTIVITE USB NORME FRANCAISE AVEC CONNECTIVITE USB ET ETHERNET Y COMPRIS LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE USB , CONSOMMABLES)
IMPRIMANTE MONOCHROME LASERJET M501N NORME FRANCAISE
IMPRIMANTE COULEUR LASERJET i - SENSYS LBP852CX AVEC CONNECTIVITE USB ET ETHERNET OU SUPERIEUR NORME FRANCAISE - IMPRESSION RECTO VERSO Y COMPRIS LES ACCESSOIRES RES (CABLE ALIMENTION , CABLE USB , CONSOMMABLES)
SCANNER 13300 AVEC CONNECTIVITE USB NORME FRANCAISE Y COMPRIS LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE USB)
ECRAN HP POUR ORDINTEUR DE BUREAU 20 POUCES AVEC CONNECTIVITE VGA ET HDMI Y COMPRIS LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE VGA , HDMI)
VIDEO PROJECTEUR ECRAN DE PROJECTION AVEC ECRAN DE PROJECTION SUIVANT LES DESCRIPTIONS : <ul style="list-style-type: none"> ● Connectiques : HDMI, VGA, USB, Entrée audio ● Résolution : 1280x800 ● Télécommande : Télécommande multifonctions ● Ecran de projection motorisé Pro 250cm x 250cm
Y COMPRIS LES ACCESSOIRES (CABLE ALIMENTION , CABLE VGA , HDMI , USB)

NB : Joindre la fiche technique

Lot 2 : Fourniture d'un lot d'Ordinateurs portable

Description du produit	Ordinateurs Portables Professionnels PROBOOK 15 pouces
Modèle	Probook 450 G8 minimum
Processeur	Intel Core i5
Fréquence du Processeur	2.0 GHz minimum
Disque de stockage	500 Go SSD minimum
Mémoire vive	<ul style="list-style-type: none"> ● Neuf (09) ordinateurs à 08 Go RAM minimum ● Deux (02) ordinateurs à 16 Go RAM minimum
Taille écran	15 pouces
Résolution	1366 X 1080 minimum
Technologie sans fil	Wireless, Bluetooth
Appareil photo	Webcam
Interface Réseau	Gigabit Ethernet
Ports d'E-S externes	Minimum 3 USB 3.0, 1 RJ45, HDMI, 1 prise combinée casque/microphone
Clavier	AZERTY
Souris	Origine sans fil
OS	Windows 10 Professionnel authentique avec licence
Housse	Origine
Garantie	1 an minimum

NB : Joindre la fiche technique

7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9 Non-respect de deux (02) critères essentiels



10 De la non-conformité du modèle de soumission ;

11 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus ainsi que dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) comptant pour 30 %. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (Serveurs ou équipements informatiques) au cours des six dernières années, y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **27 500 000 FCFA** pour le lot 1 et à **5 725 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à **55 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **11 470 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE, EVACUATION SANITAIRE ET RAPATRIEMENT DU PERSONNEL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN ET MEMBRES DE LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRE 2022, 2023 ET 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les entreprises ci-après, seules soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont les offres ont été jugées techniquement éligibles, sont invitées à prendre part à la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, qui se tiendra le mercredi 27 juillet 2022 à 12h00 dans la salle de réunions n°502, sis au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Yaoundé :

1. **AREA ASSURANCE ;**
2. **CHANAS ASSURANCE ;**
3. **ATLANTIQUE ASSURANCE.**

L'ordre du jour portera sur l'ouverture des offres financières.

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ONCC/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE 4X4 PICK UP DIESEL DOUBLE CABINE CLIMATISE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2022 – PARAGRAPHE N° 222 001

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café, dont le siège est à Douala, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture d'un véhicule 4 x 4 Pick-up diesel double cabine climatisé.

2. Consistance des prestations

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est celle d'un véhicule 4 x 4 Pick-up Diesel climatisé double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue de l'étude préalable est de **30 millions FCFA (Trente millions de francs CFA)** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux opérateurs ou concessionnaires automobiles domiciliés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de l'ONCC de l'exercice 2022, paragraphe « 222 101 ».

6. Consultation du Dossier

N/A

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/4, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (Cinquante mille)** au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au siège de l'ONCC sis à Bonanjo au 9ème étage porte 9/4, au plus tard le **23 Août 2022 à 13 heures précises** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/ONCC/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNVEHICULE 4x4 PICK UP DIESEL DOUBLE CABINE CLIMATISE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)
Financement : Budget de l'ONCC de l'exercice 2022 – paragraphe n° 222 001
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture objet du présent Appel d'Offres est de 30 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **600 000 FCFA (Six cent mille Francs CFA)** et d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou par les autorités administratives compétentes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non présentée conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, le non-respect des modèles de pièces du DAO ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure et entrainera automatiquement le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23 Août 2022 à 14 heures précises** par la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, à raison d'un seul représentant par soumissionnaire sous peine de ne pas être admis en salle.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux ST du DAO et à la qualification des candidats.

12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixés au présent Appel d'Offres sont les suivants :

Pièces administratives :

- Absence de caution de soumission,
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :
 - ? L'original de l'attestation d'immatriculation timbré ;
 - ? La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
 - ? L'original de l'attestation de non redevance timbré;
 - ? L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
 - ? L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
 - ? L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
 - ? L'original du reçu de versement des frais d'Achat du dossier ;
 - ? L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;

Offre technique :

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- CCAP non paraphé ;
- ST non paraphées ;
- Non-conformité de l'Offre Technique aux ST du DAO ;
- Note Technique inférieure à 3 oui sur 4 ;
- Absence du prospectus en couleur du véhicule à livrer.

Offre financière :

- ? Offre financière incomplète pour absence d'une des pièces suivantes :
 - Lettre de soumission timbrée ;
 - Bordereau des prix unitaires ;
 - Devis quantitatif et estimatif ;
 - Sous détail des prix unitaires
- ? Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance de la fourniture à livrer.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : **Critères Notation**

- Présentation Générale de l'Offre O/N
- Expérience du Soumissionnaire O/N
- délai de livraison O/N

- Capacité Financière O/N

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qualifié au terme de la phase d'analyse du dossier administratif, des offres techniques et financières et ayant obtenu une note minimale de **3 Oui** sur 4 et présentant l'offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,

DOUALA le 25 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER MVOG ADA (APRES HÔTEL CAVEAU – POSTE CENTRALE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS GROUPE LE GRAVIER**, est **attributaire** de Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 07/06/2022 pour les travaux d'aménagement en béton bitumineux d'un tronçon de route au quartier MVOG ADA (Après Hôtel CAVEAU – Poste Centrale) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Cent quarante-deux millions huit cent huit mille cent six (142 808 106) francs CFA.**
- Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

PRÉFECTURE DE LA VINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 22/07/2022 POUR LA MISE EN PLACE DE PLANTE LEGUMINEUSES A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE WAKWA, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022. Maître d'Ouvrage Délégué, Préfet du Département de la Vina. Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, l'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de mise en place de plantes légumineuses a la Station Zootechnique de Wakwa, Arrondissement de Ngaoundéré P', Département de la Vina, Région de l'Adamaoua. en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires,
- Acquisition des mirants,
- Les opérations culturales.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises agropastorales installées sur le Territoire National.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées à **(Six millions de francs) 6 000 000 FCFA** par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industriel Animales sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 56 51 053 06 52.10221.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP), au numéro de téléphone 699 53 60 94 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP), Téléphone 699 53 60 94, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille francs 30 000 francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP) au plus tard **le 16/08/2022 à 09 heures** et devra porter la mention

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 22/07/2022
POUR LA MISE EN PLACE DE PLANTE LEGUMINEUSES A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE WAKWA,
ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN
PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant de **cent vingt mille francs 120 000 CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet, .), conformément aux stipulations du [Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre,

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 16/08/2022 à 10 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés après du Préfet du Département de la Vina, au numéro de téléphone 699 53 60 94.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires :

La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO. pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.
- La fausse déclaration ou pièces falsifiée
- La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisé dans les 48 heures après le dépouillement
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'une quantité
- La note technique inférieure à 70% de OUI
- Absence d'une déclaration sur l'honneur
- Le non abandon d'une marché au cours des trois dernières années et entreprise non défailante

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur"

1. Le chiffre d'affaires des trois (03) dernières années
2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres
- 3- Les références de l'entrepreneur dans le domaine agricole
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. L'expérience du personnel d'encadrement
6. Les propositions techniques

Le non-respect de deux (02) critères entraîne l'élimination de l'offre.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Services des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP) au numéro de Téléphone 699 53 60 94.

NGAOUNDERE le 22 Juillet 2022

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°003/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DC N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 25 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA MIPROMALO AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) communique par **décision N°003 /D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/BEPM/22** du _____

Est retenu pour l'exécution de la prestation suivante:

N°	PRESTATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1	Acquisition du matériel informatique à la MIPROMALO	ETABLISSEMENT IYA SERVICES B.P 1252 YAOUNDE N°RC : RC/YAO/2014/A/1971 N° Contribuable: P047400579168G TEL : 697 65 92 97	9 900 000	45 JOURS

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

LIKIBY BOUBAKAR

COMMUNE D'OKOLA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 22 JUILLET 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SAR/SM D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA (MAÎTRE D'OUVRAGE), AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de réhabilitation et l'équipement de la SAR/SM d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Lot 100 : Travaux préliminaires ;
- Lot 200 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 300 : Charpente-couverture ;
- Lot 400 : Electricité ;
- Lot 500 : Peinture ;
- Lot 600 : Equipement.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Formation Professionnelle (MINFOP) en ressources transférées, Exercice 2022.

N°	NATURE DE LA PRESTATION	LIEU	MONTANT PREVISIONNEL TTC
1	Travaux de Réhabilitation et équipement de la SAR/SM d'Okola	Okola	10 310 000

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service des Marchés, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs FCFA**, payable à **la recette municipale d'Okola**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service des Marchés à l'Hôtel de Ville d'Okola contre récépissé, au plus tard le **22 août 2022 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 22 JUILLET 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SAR/SM D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **206 200 (deux cent six mille deux cents) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'Assurance par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **22 août 2022 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

11.1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous –détail des prix unitaires ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø La soumission ;
 - Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
 - Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.
- f) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70%, soit 19 critères sur 27.

11.2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des vingt-sept sous critères (27) et neuf (09) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **neuf (06)** critères ;
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **cinq (05)** critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
 - d. Méthodologie sur **quatre (04)** critères ;
 - e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur **trois (03)** critères ;
 - f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
 - g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
 - h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
 - i. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.
- L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro de téléphone 679 77 96 98.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 22 Juillet 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 22 JUILLET 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC UN (01) BLOC DE TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKODASSA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / BUDGET DE LA COMMUNE D'OKOLA – EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des prestations relatives à l'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc de 02 (deux) salles de classe avec un (01) bloc de toilettes à 06 (six) compartiments à l'Ecole Publique de Nkodassa dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent, des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- L'installation de chantier et les travaux préliminaires ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de béton et de béton armé ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- L'étanchéité et l'isolation ;
- La charpente, la couverture et le faux plafond ;
- Les revêtements durs ;
- L'électricité ;
- La menuiserie bois, métallique, alu et vitrerie ;
- La plomberie ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM et de la Commune d'Okola Exercice 2021 et suivants pour un montant de francs CFA 26 000 000 (vingt-six millions).

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **22 août 2022 à 11 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 22 JUILLET 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC UN (01) BLOC DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKODASSA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **520 000 (cinq cent vingt mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **22 août 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Une soumission ;
 - Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
 - Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du lot choisi.
- f) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 25 critères sur 31.

11-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des neuf (09) critères et trente-un (31) sous critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **sept (07)** critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
 - d. Méthodologie sur **six (06)** critères ;
 - e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur **trois (03)** critères ;
 - f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
 - g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
 - h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
 - i. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.
- L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 22 Juillet 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
147 03 330000 201 102

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Projet des travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du Centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un Bureau d'Etudes pour le contrôle et le suivi des travaux de constructions y relative.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt publié dans le Journal des Marchés de l'ARMP édition n°2512 du 7 mars 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

a) Le contrôle permanent du chantier

Le BET qui aura le titre de Maître d'œuvre du projet assurera le contrôle en permanence sur les chantiers pendant la durée effective des travaux par un personnel ayant les qualifications techniques nécessaires. Sa méthodologie de travail sera agréée par le Maître d'Ouvrage.

Le BET devra développer la méthode qu'il pense pouvoir appliquer pour le contrôle des travaux, y compris la cohérence des interventions des autres corps de métiers et les modalités des différents essais nécessaires et leurs fréquences.

Le BET travaillera conjointement avec l'entreprise adjudicataire du projet.

b) Le Contrôle général

Avant le démarrage des travaux, le BET sera chargé :

- du contrôle de la disponibilité du matériel et des équipements prévus par les entreprises ;
- de la vérification des dossiers d'exécution établis par les entreprises avant le démarrage des travaux
- du contrôle de l'installation sur le chantier des entreprises;

Pendant l'exécution des travaux, le BET sera chargé de :

- la supervision et le contrôle de l'implantation des bâtiments, des ouvrages et des réseaux divers ;
- suivi et contrôle de l'approvisionnement des matériaux sur le chantier ;
- l'organisation des réunions hebdomadaires de chantier avec les différents responsables des services déconcentrés du Maître d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;
- l'organisation des réunions mensuelles de chantiers avec les responsables des services centraux du Maître d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;
- du contrôle de la conformité de l'exécution des travaux aux prescriptions des pièces et clauses contractuelles du marché passé avec les entreprises en matière de qualité, de délais et de coût ;
- la réalisation des essais sur les matériaux, y compris de manière inopinée (*bétons, agrégats, sols, etc.*) qui devront apparaître dans les rapports mensuels ;
- l'établissement des rapports journaliers de chantier ;
- l'établissement des attachements et des métrés contradictoirement avec les entreprises ;
- la vérification et du visa des décomptes financiers mensuels pour les travaux ;
- la rédaction et la diffusion des comptes rendus des réunions mensuelles de chantiers ;
- l'établissement et la diffusion mensuelle d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux et sur les dépenses engagées, les résultats techniques de mise en œuvre des différents matériaux et agrégats ;
- l'organisation des réceptions provisoires et ou définitives des bâtiments et ouvrages ;
- l'établissement, avec le dernier décompte, des plans de recollement.

Aussi, le BET aura la charge :

- d'instruire les mémoires de réclamations éventuelles des Entreprises exécutant les marchés en vue de prononcer la validité de celles-ci ;
- d'aider le Maître d'Ouvrage ou son représentant à régler les différends qui peuvent survenir entre le Maître d'Ouvrage et l'Entreprise, sauf cas d'arbitrage ou de procès ;
- d'établir les correspondances avec (le ou les) Entrepreneurs dans le cadre de ses attributions, ou d'informer par courrier des anomalies survenant au cours des travaux. Les ordres de services pouvant impactés sur le délai et l'enveloppe seront signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;
- le BET ne pourra en aucun cas, sans consentement préalable du Maître d'Ouvrage ou de son représentant, engager des transformations qui entraîneraient des frais supplémentaires ;
- le BET transmettra au Maître d'Ouvrage ou à son Représentant les situations de travaux mensuelles qui devront être établies d'après les attachements contradictoires, métrés divers concernant l'ouvrage ou la partie de l'ouvrage portée sur l'attachement et tout autre calcul nécessaire à sa justification.

Au moment de l'exécution des travaux de béton armé, des réceptions partielles seront établies ainsi que lors de la réception des coffrages, des ferrailages, des implantations, etc.

Les résultats des essais en laboratoire feront l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le BET et le ou les représentants des Entreprises.

Le BET sera chargé d'aviser le Maître d'Ouvrage de la fin des travaux et de la réception possible d'un ouvrage.

Rapport :

Le rapport mensuel comprendra :

- le résumé des principales caractéristiques techniques et financières des travaux entrepris et en cours, les principales dates d'installation et de démarrage des travaux, les difficultés rencontrées,
- la description des travaux effectués durant le mois, les résultats des contrôles, les dépenses engagées partielles ou totales avec une comparaison des estimations initiales et le reliquat,
- un résumé des actions de contrôle exécutées,
- les différentes contraintes rencontrées et les solutions retenues.

Des images seront également introduites dans le rapport et qui permettront de voir l'évolution des travaux.

A la fin des travaux, le BET organisera les différentes réceptions indiquées.

Après la réception provisoire des travaux, un rapport de fin de travaux sera fourni en 05 exemplaires pour chaque bâtiment. Ce rapport comprendra les plans de recollement, la description sommaire du déroulement des travaux, le

coût de chaque ouvrage, y compris les quantités finales mises en place, une récapitulation de toutes les données pouvant servir ultérieurement à l'exécution de projets semblables. Une comparaison entre les coûts prévus et le coût total de chaque ouvrage ainsi qu'une comparaison des quantités mises en place avec les prévisions. Une banque d'images sera réalisée sur un support numérique.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel du marché est de **trente-six millions (36 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les prestations sont groupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques ci-après retenus à l'issue de l'Appel à Manifestation d'intérêt N°002/ ASMI/ ASCNPD /DG/ DAF /SDAF /SM /2022 du 07 mars 2022. Il s'agit de :

N°	Nom des candidats pré-qualifiés	Contacts
01	ECOPE SARL	BP 6266 Yaoundé, Tél : 222 20 77 45/243 17 00 45
02	ETIC BTP	BP 766 Douala, Tél : 681 58 84 73/ 696 70 77 19
03	LABOSOILS SARL	BP 30788 Yaoundé, Tél : 677 79 69 52/243 38 03 64

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ASCNPD, exercice 2022 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire 2022 147 03 330000 201 102. Le montant prévisionnel du marché est de **trente-six millions (36 000 000) FCFA**, toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage/ASCNPD, Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD situé au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71 / 675 21 38 38, au plus tard **le 12 AOUT 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **seize (16) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent vingt mille (720 000) F CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

NB: les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques aura lieu **le 12 AOUT 2022 à 13 heures** à la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ASCNPD dans la salle de réunion de l'ASCNPD, sise au 2ème étage de l'Immeuble siège. Les propositions financières quant à elles seront ouvertes ultérieurement au terme de l'analyse technique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne dûment porteuse d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

- Qualifications et compétences du personnel40 points ;
- Références du cabinet.....20 points ;
- Méthodologie et plan du travail.....20 points ;
- Matériel et logistique 10 points ;
- Présentation des dossiers des candidats.....10 points ;
- Total-----100 points.**

Seules les offres techniques qui auront obtenu **au moins 70 points sur 100** à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel National Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38.

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

TAOSSI

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/2022 DU 01/07/2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES
D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS
(LOT 2), BRIS DE MACHINES (LOT 3), GLOBALE DOMMAGES (LOT 4), AU CHANTIER NAVAL ET
INDUSTRIEL DU CAMEROUN S.A.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CNIC, EXERCICE
2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des missions dévolues au Chantier Naval et Industriel du Cameroun B.P. 2389 Douala, le Directeur Général de cette société, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la souscription de diverses polices d'assurances réparties en quatre (04) lots auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel **New(Additif)**

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces Polices d'assurance est de toutes taxes comprises (TTC) de **Deux cent trente deux millions de francs (FCFA 232 000 000) réparti par lot ainsi qu'il suit :**

N° LOT	DESIGNATION	Cout prévisionnel (en FCFA) Hors Taxes
1	Responsabilité Civile Chef d'Entreprise	35 000 000
2	Individuelle Accident	22 000 000
3	Bris de Machines & Automobile	85 000 000
4	Globale Dommages	90 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées de quatre (04) lots détaillés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise ;
- Lot 2 : Assurance Individuelle Accident ;
- Lot 3 : Assurance Bris de Machines ;
- Lot 4 : Assurance Globale Dommages ;

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouvert aux Compagnies d'assurances de droit camerounais i Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : La gestion des polices d'assurance relatives au présent appel d'offres sera assurée par un cabinet de courtage réglementation en vigueur dans le secteur des assurances au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la CNIC de l'exercice 2022 e

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans le bureau de l'Unité des Marchés (sise à la Direction

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale du CNIC/Unité des marchés sise à la Direction G d'une somme non remboursable de **quatre vingt cinqmille francs (FCFA 85 000)**payable dans le compte **N°335 9880000 1-89**

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués c soumissionnaire contre décharge au plus tard **le Lundi 08 Août 2022 à 10H 00 Min, heure locale** à la Direction Générale du C

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNI
INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2)**

AU CHANTIER N

« À N'OUVRI

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze mois (12) mois pour les quatre (04) lots, répartis comme suit du au1 Août 2022 au 31 jui

11. Cautionnement Provisoire **New(Additif)**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article

Lesdites caution(s) sont fixées ainsi qu'il suit :

- Lot 1: Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise : 700 000 FCFA
- Lot 2 : Individuelle Accident : 440 000 FCFA
- Lot 3 : Bris de Machines : 1700 000 FCFA
- Lot 4: Globale Dommages: 1 800 000 FCFA

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu **le lundi 08 Août 2022 à 11 h00 min** précises heures de cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concerne pas

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

● Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à ce
- Présence d'une information financière ;
- Absence d'agrément à la profession ;
- La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2018, 2019 et 2020 attestant de la solvabilité e

● Dossier technique

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres des précédents assurés par le soumissionnaire a
- Présence d'une information financière ;
- Absence de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (TDR et CCAP) paraphés à chaqu
- Non obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;
- Absence d'attestation de satisfecit délivrée par la CNIC S.A pour les soumissionnaires ayant prestés au cours des ci

● Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
- Toute soumission financière inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Non-respect du tarif minimum automobile obligatoire (lot 3).

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants pour chaque lot:

Lot 1: RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES AUX CRITERES

Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf

15. Attribution **New(Additif)**

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères tec

Nombre maximum de lots

Une Compagnie d'Assurance peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) (02) lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

16. Durée Validité des Offres **New(Additif)**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 (Quatre-vingt-dix)** jours à partir de la date limite fixée pour la r

17. Renseignements Complémentaires **New(Additif)**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unités des Marchés (sise à la direction Gén

Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège du CNIC à Douala, à la Cellule d

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 006_C /CRA/SG/2022 DU 25 JUILLET 2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE PROVISOIRE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique

Par décision N° **006/C/CRA/SG/2022 du 25 Juillet 2022**, l'appel d'offres national ouvert susvisé est annulé conformément aux dispositions de l'article 102 (1) du Code des marchés publics.

Par conséquent, il invite les candidats ayant soumissionné à ce dossier à passer retirer leurs offres sous huitaine faute de quoi, elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

NGAOUNDERE le 25 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE BIBEY**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 008/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux d'entretien de la voirie urbaine **de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS CEDUC BTP Tel : 697 39 65 20	49 968 852 FCFA	03 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

BIBEY le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

ADDITIF N° 000003/A//PADI-DJA/CSPM/2022 DU 26 JUIL 2022A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/ AONO/PADI-DJA/CSPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja, Maître d'Ouvrage Délégué, porte à la connaissance des entreprises potentiellement soumissionnaire de l'Appel d'Offres suscité ce qui suit :

DANS

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/ AONO/PADI-Dja/CSPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU Dja ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

AU LIEU DE

LIRE PLUTOT

AAO en français

11-Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Coordonnateur du Programme, sis au quartier Bastos à « l'immeuble PADI-Dja » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, au plus tard le 26 JUILLET 2022 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT

N°000001/ AONO/PADI-Dja/CSPM/2022
DU 21 JUIN 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE
DESTINE AU PROGRAMME
D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA
BOUCLE MINIERE DU Dja ET DE LA
ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN
PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : BUDGET DU PADI-Dja

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour l'offre administrative ;
- 15MO pour l'offre technique ;
- 5MO pour l'offre financière ;
- Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11-Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Coordonnateur du Programme, sis au quartier Bastos à « l'immeuble PADI-Dja » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, au plus tard le 28 JUILLET 2022 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT

N°000001/ AONO/PADI-Dja/CSPM/2022 DU
21 JUIN 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE
AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA
BOUCLE MINIERE DU Dja ET DE LA ZONE
FRONTALIERE ADJACENTE, EN
PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : BUDGET DU PADI-Dja

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour l'offre administrative ;
- 15MO pour l'offre technique ;
- 5MO pour l'offre financière ;
- Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

<p>13.Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 26 JUILLET 2022 dès 13 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADI-Dja.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou pourront s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>	<p>13.Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 28 JUILLET 2022 dès 13 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADI-Dja.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou pourront s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
--	--

YAOUNDE le 26 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNE DE BIBEY**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 009/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux d'entretien routier **Lot1, Bord Sanaga, Ndoumba, Carrefour Metep, Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS CEDUC BTP Tel : 697 39 65 20	69 980 646 FCFA	04 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

BIBEY le 21 Juillet 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENAA L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de construction des centres de référence de formation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), le Directeur Général de l'ASCNPD lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes pour le Centre de LABA situé dans la région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA, conformément au tableau suivant :

Région	Département	Arrondissement	Localité/Site	Lots	Bâtiments à construire
Est	Haut Nyong	Messamena	LABA	01	Bloc administratif
				02	Dortoir
				03	Atelier
				04	Restaurant

2. Consistance des prestations

Conformément aux plans des différentes infrastructures, les tâches faisant l'objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux en élévation : Béton armé et maçonnerie ;
- La Charpente et couverture ;
- La Menuiserie bois ;
- La Menuiserie métallique ;
- La Plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- Les revêtements des sols et murs ;
- Les peintures ;
- Les aménagements extérieurs et VRD.

Le détail des quantités à réaliser figure dans le détail estimatif.

Conformément aux plans des différentes infrastructures, les tâches faisant l'objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux en élévation : Béton armé et maçonnerie ;
- La Charpente et couverture ;
- La Menuiserie bois ;
- La Menuiserie métallique ;
- La Plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- Les revêtements des sols et murs ;
- Les peintures ;
- Les aménagements extérieurs et VRD.

Le détail des quantités à réaliser figure dans le détail estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Les montants prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont :

Localité et/ou Site	Lots	Bâtiments à construire	Délai (mois)	Montants prévisionnels			
				Année 1	Année 2	Année 3	Total
LABA	01	Bloc administratif	4	105 440 305			105 440 305
	02	Dortoir	4		223 792 600		223 792 600
	03	Atelier	4		45 109 300		45 109 300
	04	Restaurant	4			118 510 200	118 510 200
Total				105 440 305	268 901 900	118 510 200	492 852 405

4. Allotissement

Les prestations se feront en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans les travaux de bâtiments et travaux publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget d'investissement public de l'ASCNPD, exercice 2022 et suivants. Imputation : c.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés (SIGAM) de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard le **19 AOUT 2022 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE
CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA
A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution et le lieu de livraison prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux sont présentés comme suit :

Localité/Site/lieu	Lots	Bâtiments à construire	Année	Délai
LABA	01	Bloc administratif	Année 1	4 mois
	02	Dortoir	Année 2	8 mois
	03	Atelier		
	04	Restaurant	Année 3	4 mois
Total				16 mois

NB :

1ère clause :

Le prestataire pourrait soit réaliser l'ouvrage suivant le calendrier prescrit du DAO ou soit réaliser l'ouvrage de manière continue sur le délai fixé à seize (16) mois.

Dans tous les cas, la réalisation d'une étape est conditionnée par :

- pour l'étape 1, un Ordre de Service de démarrage ;

- pour les étapes 2 et 3, par la réception de l'étape précédente et la délivrance d'un Ordre de Service de démarrage pour

l'étape suivante.

2ème clause :

Le passage d'une étape à l'autre est conditionné par la satisfaction de la précédente.

La défaillance constatée dans une étape ou la non réalisation d'une étape peut entraîner la résiliation du contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **neuf millions huit cent soixante mille (9 860 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heure après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **19 AOUT 2022 à 13 heures précises** dans la salle de réunion sise au deuxième étage de l'immeuble siège de l'ASCNPD situé à proximité de l'hôpital de la CNPS au quartier ESSOS à Yaoundé par la Commission de Passation des Marchés dudit organisme. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour but d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Lesdits critères sont relatifs à la recevabilité des pièces administratives et à la conformité de l'offre technique vis-à-vis des spécifications techniques du DAO d'une part, et de la qualification des candidats d'autre part.

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé par la CIPM;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou fraude ;
Dossier technique incomplet ;
Omission d'un prix unitaire quantifié ;
Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
Absence d'usage de camion et de bétonnière ;
Non inscription du Conducteur des travaux à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil ;
Note technique inférieure à 20/28 critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références de l'entreprise 2 oui/non

Les moyens matériel et logistique à mobiliser 5 oui/non

Le personnel d'encadrement de l'entreprise 4 oui/non

La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 8 oui/non

La capacité financière de l'entreprise qui est de **deux cent cinquante (250) millions FCFA** 2 oui/non

Un chiffre d'affaires de cinq cent (500) millions FCFA au cours des cinq (05) dernières années 1 oui/non

La présentation générale des offres 2 oui/non

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 03 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect d'au moins 20/28 de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.

Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 20/28 des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du SIGAMP, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE ESSE

**PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAO-
N°007(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE,
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>RPAO, Article 10– Signature de la lettre-Commande a. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire. L'attributaire dispose à cet effet d'un délai de Quinze(15) jours ouvrables à compter de la réception du projet de marché ou de la Lettre Commande pour la souscription les commissions et de la signature par l'Autorité Contractante. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution dudit marché.</p> <p>2. CCAP, Article 6- Textes généraux applicables 16) L'Arrêté N°00002/MINEPDED du 08 Février 2016 définissant le canevas type des termes de référence (TDR) et le contenu de la Notice d'Impact Environnemental ; 17) La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;</p>

ESSE le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°006/C/SG/CMSOK DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONÇON IBOM-SONGUEN CHEFFERIE — MAHOHI DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° **2022/05/DM/SG/CMSOK/2022** du **19 Juillet 2022** Portant attribution du Marché : **ETS SIRUS CL SARL, Tel : 17 46 70**, a été retenus Adjudicataire du Marché relatif à l'avis suscité, au vu des résultats des travaux de la sous-commission HOC présentés dans le tableau ci-après :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observati
EUS SIRUS CL SARL, Tel : 695 17 46 70	Conforme	qualifié	Montant TTC : 49 900 000 FCFA.	Adjudicati
MMG SARL	Non conforme	Disqualifié	-	Elirr?iné

MASSOCK le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE LOKOUNDJE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 21/07/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DU TROCON FIFINDA - NGO'A DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION, DU SUD (EN,PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de la lokoundje Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offre National Ouvert pour les travaux d'ouverture de la piste agricole du tronçon FIFINDA NGO'A MBO dans l'arrondissement de la Lokoundje.

2. Consistance des prestations

- A monter et replis du matériel de chantier.
- Installation du chantier / panneau de chantier, bureau /magasin /salle de réunion de chantier, journal de chantier, aire de stockage, etc...
- Suivi et contrôle d'exécution des travaux.
- Nettoyage de l'emprise dégagement des arbres et arbustes sur le tronçon a l'aide d'un bulldozer D7 et purges des eaux boueuses dans les bourbiers
- Inventaires des cultures agricoles sur l'emprise de la pister et dédommagement des producteurs
- Remblais provenant d'emprunt
- Créations de 09 exutoires à l'aide d'une tractopelle
- Ouverture des fossés triangulaires en tre
- Construction d'un dalot type G de section S*1*1,5

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux d'ouverture de piste agricole (tous types confondus) en milieu rural et urbain et n'ayant aucun antécédent liés aux pratiques de fraudes d'abandon de chantier aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années dans la région de Sud et ailleurs.

Tout antécédent récent et vérifié relatif aux motifs ci-dessus entrainera la disqualification de l'offre de l'entreprise concernées.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d' Investissement Public (BIP) exercice 2022 du MINADER.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d' Appel d 'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de LOKOUNDJE, Service de la passation des marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d' Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de LOKOUNDJE, Service de la passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de LOKOUNDJE d'une somme non remboursable de **Cinquante mille(50.000) francs CFA.**

7. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Mairie de LOKOUNDJE, Service de la passation des Marchés au plus tard le **18/08/2022 à 12 Heures** précises et devra porter la mention

8. Delai de Livraison

Les délais d'exécution maximum prévu est de trois (03) mois, soit quatre -vingt dix(90) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 460 000 (cinq cent cinquante mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture de tous les plis se fait en un **seul temps le 18/08/2022 à 13Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de LOKOUNDJE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Principaux Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants

- Soumissionnaires non à jour vis-à-vis des administrations de la CNPS et des Impôts
- Production de fausse déclaration sur l'aptitude de l'entreprise et production des pièces falsifiées
- Spécifications techniques non conformes au CCTP, Dossier technique incomplet
- Soumissionnaires adjudicataires de projet similaires inopérants dans la Région du Sud ou mal exécutés pour cause de fraude ou d'inaptitude technique avérée
- Offres incomplètes et non-conformes aux spécifications du DAO

L'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet des offres du soumissionnaire. Toutefois, pour l'absence ou la non-conformité des autres documents administratifs, un délai de 48 h sera accordé au soumissionnaire ou la production d'un factice entraînera la disqualification de l'offre sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre les auteurs,

Principaux Critères de qualifications

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution etc. Oui/non

La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques adéquats (des déferents engins, et les coûts de mobilisations sur les sites) oui/non Pour des entreprises non titulaires des dits engins, elles peuvent produire des contrats de location de ces engins auprès des propriétaires pour des travaux similaires datant de moins de trois mois avec détails sur les délais de location et des coûts spécifiques) oui/non

Les stratégies et les tactiques d'exécution des travaux oui/non

Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO oui/non

La clarté dans la présentation générale de l'offre oui/non

La description détaillée des méthodes d'accès aux chantiers et ta réalisation des installations de chantier de l'entreprise L'expérience du personnel d'encadrement pour les travaux similaires oui/non

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N02 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect de 700/0 de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non)

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Lokoundjé.

LOKOUNDJE le 21 Juillet 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony



COMMUNE DE PENKA-MICHEL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CIPM/CPM/2022 DU 04/07/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES-BANCS, CHAISES, TABLES. BUREAUX ET CLASSEURS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BAKE, MILLA II, MESSING, SUELAH ET ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EXERCICE2022,

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de ta Commune de PENKA-MICHEL, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'équipement des salles de classe en tables-bancs, chaises, tables, bureaux et classeurs dans les Ecoles Publiques de BAKE, MILLA II, MESSING, SUELAH et Ecole Maternelle Bilingue de PENKA-MICHEL de la Commune de PENKA-MICHEL.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport et l'installation sous l'entière responsabilité du cocontractant des équipements ci-après :

- Equipements d'un bloc de deux (02) salles de classe :
- Equipement en table-banc de type IROKO Vernis, estampilles « Fonds Commune de PENKA-MICHEL/FEICOM » ;
- Table de maître avec tiroir ;
- Chaise de maître avec dessus rembourré ;
- Classeur de 0,5x2 encastré ;
- Plaque d'identification du projet ;
- Equipements du bloc Maternelle :
- Tablette ;
- Petite chaise ;
- Tableau sur chevalet ;
- Table pour enseignant ;
- Chaise pour enseignant ;
- Classeur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 20034000 (vingt- millions trente-quatre mille) francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'équipement, de l'ameublement et de l'ébénisterie.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

6. Consultation du Dossier

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de PENKA-MICHEL, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de trente mille (30 COQ) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de PENKA-MICHEL.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de PENKA-MICHEL, au plus tard le **27/07/2022 à 09 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/CIPM/CPM/2022 DU 04/07/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES-BANCS, CHAISES, TABLES, BUREAUX ET CLASSEURS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BAKE, MILLA II, MESSING, SUELAH ET ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG d'un montant de quatre cent quatre-vingt (400 680) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 27/07/2022 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de PENKA-MICHEL, dans la salle de réunion de la Mairie de PENKA-MICHEL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. absence de caution de soumission ;
3. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. note technique inférieur à 70% ;
5. avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet financé par le FEICOM (voir Pièce n°12) ;
6. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. présentation générale de l'offre ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à ta Mairie de PENKA-MICHEL.

PENKA-MICHEL le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N° 03/C/SG/CMSOK DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVER- N°02/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGAZIN DE STOCKAGE A SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONG LOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° 2022/03/DM/SG/CMSOK/2022 du 19 Juillet 2022 Portant attribution d'une Lettre commande, **L'ETS BATI-GENIE SERVICES SARL, BP : 1019 Douala, Tel : 694 43 2.7 42** a été retenu Adjudicataire de la Lettre commande relative à l'avis sus mentionné au vu des résultats des travaux de la sous-commission AD HOC présentés dans le tableau ci-après :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS BATI-GENIE et SERVICES SARL, BP : 11119 Douala,	Conforme	qualifié	Montant TTC: 23 000 000 FCFA	Adjudicataire
STE SCI LA SOLUTION SARL	Non conforme	Disqualifié	-	Éliminé

MASSOCK le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE COURS, UNE (01) SALLE INFORMATIQUE ET UN (01) DORTOIR ÉQUIPÉ DE QUATRE-VINGTS (80) LITS À L'INSTITUT AGRICOLE D'OBALA (IAO) EN DEUX LOTS :- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE COURS, UNE (01) SALLE INFORMATIQUE ET UN (01) BLOC TOILETTE.- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) DORTOIR ÉQUIPÉ DE QUATRE-VINGTS (80) LITS.

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du **Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)**. Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du **Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)**.

2. Consistance des prestations

Il est fait appel, pour le présent marché, à la **méthode d'achat au meilleur prix sur le marché national** décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante:
www.ifad.org/fr/project-procurement.

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations**.

3. Participation et origine

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

N.B. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots et remporter les deux (02) lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les articles d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même article. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les articles énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres articles.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ; Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : contact@pea-jeunes.org

4. Remises des offres

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée **au 23 août 2022 à 13H00.**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

5. Delai de Livraison

Les travaux devront être achevés dans les 120 jours à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

1. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles^[1] lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.
2. Conformément à la **Politique anticorruption du FIDA**, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.
3. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.
4. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.
5. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix/devis et remporter un ou plusieurs de ces lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les éléments d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même élément. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les éléments énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres éléments. **Tout élément non énuméré dans l'offre est présumé ne pas y être inclus et entraînera le rejet de la soumission relative au lot en question, qui sera jugée incomplète.**

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra **le même jour à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: contact@pea-jeunes.org.

8. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

- L'habilitation du signataire ;

- Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
- Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
- Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- Une caution de soumission d'un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) francs CFA pour le lot 1 et un million quatre cent cinquante mille (1 450 000) francs CFA pour le lot2 ;
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entrainera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Un dossier financier constitué de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

- Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;
- Le formulaire d'auto certification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;

Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- a) Dossier administratif conforme ;
- b) avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;
- c) être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

N°	TITRE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCE
1	1 Conducteur des Travaux (CT)	Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Génie Rural	05 ans
2	1 Chef Chantier (CC)	Technicien supérieur en Génie Civil/Génie Rural	05 ans
3	1 Personnel Administratif	BEPC ou équivalent	2 ans

- d) apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

N°	DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION	ANNEE DE FABRICATION
1	Un véhicule de liaison ou présentation d'une convention de location justifiée.	
2	Brouettes, truelles, pelles	

3	Cisailles, griffes, tenaille,	
4	Scies, marteaux, serre-joint, pied de biche	
5	Bétonnière	

e) justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux, c'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courrier émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de **rente millions (30 000 000) francs CFA pour le lot1 et de cinquante millions (50 000 000) francs CFA pour le lot 2.**

9. Attribution

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée " la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 10 ci-dessus.

Les prix doivent être exprimés en **francs CFA**. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par **la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Le paiement sera effectué intégralement dans les quarante-cinq (45) jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

L'offre a une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa **Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.**

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le Ministère en charge des Marchés Publics ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00104/E/2/C/MINHDU/22 DU 22 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00031/AOIR/MINHDU/CIPM//2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION VILLE VERTE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE PHASE I.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été qualifiés à l'analyse des offres administratives et techniques relatifs au dossier d'appel ci-dessus référencé conformément au tableau ci-dessous.

BET	OFFRES ADMINISTRATIVES	OFFRES TECHNIQUES	OBSERVATIONS
Gpt INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES/TRINITY CONSULT BP : 1115 Bamenda	Recevable	97.5/100	Qualifié pour la suite de la procédure
HUMAN TECHNOLOGY RESOURCES BP : 4013 Yaoundé	Recevable	87.5/100	Qualifié pour la suite de la procédure
CREA CONSULT BP : 11725, Douala	Recevable	80.5/100	Qualifié pour la suite de la procédure
Gpt ICE/ERA-Cameroun BP : 13183 Yaoundé	Recevable	81.25/100	Disqualifié pour pièce falsifiée (facture N°1-090420)

Par ailleurs, ces soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des offres financières qui aura lieu le lundi 25 juillet 2022 à 14h précise dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

YAOUNDE le 22 Juillet 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !